

Commune de : GENERAC

## CONTRÔLE DES STRUCTURES

Publicité prévue par les articles R331-4 et D 331-4-1 du Code Rural et de la Pêche Maritime

Mise en œuvre du Schéma Directeur Régional des Exploitations Agricoles de la région Occitanie

Demande d'autorisation d'exploiter parvenue à la Direction Départementale des Territoires et de la Mer (DDTM) du Gard

| Commune                     | Superficie         | Identité du propriétaire | Identité du demandeur   | Date limite de candidature |
|-----------------------------|--------------------|--------------------------|---|----------------------------|
| <b>GENERAC</b><br>section D | 6,55 ha<br>vergers | BONNET Nathalie          | <b>SCEA KIVI DES COSTIERES</b><br>Domaine des Coteaux<br>30510 GENERAC<br><br>opération enregistrée sous le n° 30_23_0053<br>demande enregistrée complète le : 17/04/2023 | <b>17/06/2023</b>          |

Les candidatures concurrentes ne pourront être prises en compte, dans le cadre de l'instruction de la demande initiale précitée, que si elles sont déposées dans la limite du délai mentionné ci-dessus.

Renseignements à demander à la DDTM du Gard  
Service Économie Agricole - 89 rue Weber – CS 52002 – 30 907 NIMES Cedex  
[ddtm-foncier-agricole@gard.gouv.fr](mailto:ddtm-foncier-agricole@gard.gouv.fr)

Les formulaires sont également disponibles sur le site Internet de la Préfecture du Gard ([www.gard.gouv.fr](http://www.gard.gouv.fr))